

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

composant le conseil	33
en exercice	33
présents	29
présents par procuration.....	4
absent excusé	0

OBJET

Collège Descartes Année scolaire
2018-2019
Attribution d'une participation
exceptionnelle pour des séjours
pédagogiques

Le 28 mars 2019, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 22 mars 2019, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

PRESENTS : M. Thévenot, Mme Lardaud, M. Surie, Mme Krawczyk, M. Vignaux, Mme Bonneau, M. Marcuzzo, Mme Bitterli, MM. Verna, Bamier, About, Dachez, Pelerin, Mmes Umnus, Besnard, Freret, M. Humeau, Mmes Brassat, Fayol Da Cunha, M. Pillet, Mme Oziel, MM. Le Roux, Naudet, Studzinska, Hocini, Mmes Baas, Berot, Thierry.

PRESENTS PAR PROCURATION : Mme Dulas à M. Verna, Mme Guilloux à M. Naudet, M. Desrivières à M. About, M. Morot-Sir à Mme Berot.

SECRETAIRE : M. Pillet.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20190328-DEL2019032827-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2019
Affichage : 04/04/2019

EXPOSE DES MOTIFS

A l'initiative de Mme LAYANI, Principale du Collège Descartes, des séjours pédagogiques sont organisés à l'attention des élèves de son établissement, dans le cadre de programmes culturels, linguistiques ou sportifs et toujours en lien avec les enseignements dispensés.

Un premier séjour concernant les classes de 4^{ème} est proposé. Il concerne 31 élèves et se déroulera du mercredi 20 au mardi 26 mars 2019, à Freiberg, en Allemagne ; il aura pour objectif pédagogique un échange culturel et la pratique intensive d'une langue étrangère.

Ce voyage représente un coût unitaire de 120 € par élève pour les sept jours.

M. le Maire propose de participer au financement de ce séjour à hauteur de 40 € par élève soiséen ; cette participation sera versée directement aux parents des élèves concernés.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder cette participation exceptionnelle de 40 € à chacun des participants soiséens.

Un deuxième séjour pour 97 élèves des classes de 3^{ème} est proposé ; il se déroulera du jeudi 18 au vendredi 19 avril 2019, au Futuroscope, à Poitiers et aura pour objectif pédagogique la sociabilisation et le respect des autres.

Ce voyage représente un coût unitaire de 131 € par élève pour les 2 jours.

M. le Maire propose de participer au financement de ce séjour à hauteur de 20 € par élève soiséen ; cette participation sera versée directement aux parents des élèves concernés.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder cette participation exceptionnelle de 20 € à chacun des participants soiséens.

Un troisième séjour pour 45 élèves de classe de 4^{ème} est proposé ; il s'agit d'un séjour du lundi 20 au vendredi 24 mai, à Séville, en Espagne, dont l'objectif pédagogique est la découverte de la culture historique et artistique de l'Andalousie ainsi que la pratique intensive d'une langue étrangère.

Ce voyage représente un coût unitaire de 434.05 € par élève pour les 5 jours.

H

M. le Maire propose de participer au financement de ce séjour à hauteur de 60 € par élève soiséen. Cette participation sera versée directement aux parents des élèves concernés.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder cette participation exceptionnelle de 60 € à chacun des participants soiséens.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la demande présentée par le Collège Descartes pour ces 3 séjours,

VU l'avis de la Commission des Finances locales, Budget de la Ville, Administration générale, Personnel, Logement, fêtes et cérémonies du 21 mars 2019,

VU l'avis de la Commission Education et Action scolaire et en matière de réussite éducative du 26 mars 2019,

SUR le rapport de Mme Bonneau,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

ACCORDE une participation financière à chacun des élèves soiséens du Collège Descartes participant aux 3 séjours organisés par le Collège DESCARTES, à hauteur de :

- 40 € pour le séjour à Freiberg du mercredi 20 au mardi 26 mars 2019 ;
- 20 € pour le séjour au Futuroscope du jeudi 18 au vendredi 19 avril 2019 ;
- 60 € pour le séjour à Séville du lundi 20 au vendredi 24 mai.

AUTORISE M. le Maire à verser les sommes aux familles soiséennes dont l'enfant participe aux séjours,

DIT que le paiement sera effectué par mandat administratif et ce au vu de l'état des participants qui sera dressé par Mme la Principale du Collège,

Le Maire,
Vice-président délégué du Conseil départemental,

Luc STREHAIANO



Acte rendu exécutoire le **- 4 AVR. 2019**